

TAKENOKO



FAQ v1.5 () 12 fév. 2012

Rédaction: JB Bouleau

Lien vers la FAQ : www.jybe.ch/faq



GÉNÉRALITÉS



Mécanique

- Le tour de jeu d'un joueur se décompose en deux étapes :
 - 1) Lancer le *Dé météo* et appliquer l'effet correspondant (*Soleil, Pluie, Vent, Orage, Nuage*)
 - 2) Effectuer deux actions différentes parmi les 5 *Actions standards* au choix (*Parcelle, Canal d'irrigation, Jardinier, Panda, Objectif*).
- Le choix des deux *Actions* se fait de manière séquentielle. Si un joueur choisit de tirer une carte *Objectif*, il peut donc en prendre connaissance avant de décider quelle sera sa deuxième *Action*.

Parcelles

- Aucun *Bambou* ne peut pousser sur l'*Etang* (parcelle de départ).
- Les *Parcelles* ne peuvent accueillir qu'un seul *Bambou* (toujours de la même couleur que la *Parcelle*).
- La hauteur des *Bambous* est de 4 sections maximum.
- Une *Parcelle* qui n'est pas irriguée ne peut jamais recevoir de *Bambou*.
- Les *Parcelles roses* (7) sont plus rares que les *Parcelles jaunes* (9), elles-mêmes plus rares que les *Parcelles vertes* (11).

Irrigation

- Une *Parcelle* est dite « irriguée » si elle est adjacente à l'*Etang*, si un *Canal d'irrigation* est placé sur une de ses arêtes, ou si un *Aménagement Bassin* est présent dessus.
- Lorsqu'une *Parcelle* est irriguée pour la première fois, un *Pied de bambou* est immédiatement posé dessus.
- Lorsqu'une *Parcelle* est irriguée à nouveau, aucune *Section de bambou* n'est ajoutée.
- Une fois irriguée, la *Parcelle* le reste jusqu'à la fin de la partie.
- La *Pluie* n'a aucun effet lorsqu'elle tombe sur une *Parcelle* qui n'est pas irriguée.

Variante avancée

- Lorsqu'un joueur pioche un *Objectif*, ce dernier est défaussé si l'état du jeu permet de le réaliser instantanément (cette règle s'applique aussi aux *Objectifs Panda*).
- Le joueur pioche alors un nouvel *Objectif* (du type de son choix) et continue à défausser jusqu'à tomber sur un *Objectif* non-réalisé.
- Les *Objectifs* défaussés sont remis sous la pioche qui leur correspond.



ACTIONS STANDARDS



Ajouter une Parcelle

- Après avoir pioché 3 *Parcelles* dans la pioche, le joueur en met une en jeu, et repose les deux autres sous la pioche, face cachée, dans l'ordre de son choix.
- Si la *Parcelle* posée en jeu est irriguée, on y ajoute immédiatement un *Pied de bambou* (de la couleur de la *Parcelle*).
- Si la *Parcelle* n'est pas irriguée, elle reste vierge jusqu'à sa première irrigation.

Ajouter un Canal d'irrigation

- Lorsqu'un joueur reçoit un *Canal d'irrigation*, il peut choisir de le conserver sur son *Plateau* pour le jouer plus tard.
- Pendant son tour de jeu, un joueur peut décider de poser un ou plusieurs *Canaux d'irrigation* depuis son *Plateau*.
- La pose ne coûte aucune *Action* et peut être effectuée à tout moment, mais uniquement pendant le tour du joueur.
- Lorsque des *Parcelles* sont irriguées pour la première fois suite au placement d'un *Canal d'irrigation*, on y place un *Pied de bambou*.
- Un *Canal d'irrigation* doit toujours être placé entre deux *Parcelles* adjacentes.
- Un *Canal d'irrigation* doit toujours être connecté soit à l'*Etang*, soit à au moins un autre *Canal d'irrigation*.

Déplacer le Jardinier

- Lorsqu'un joueur joue l'*Action Jardinier*, il est obligé de le déplacer.
- Il est donc interdit de rester sur place pour jardiner la *Parcelle* où se trouve le *Jardinier*.
- Le *Jardinier* fait pousser le *Bambou* sur sa *Parcelle* d'arrivée (à condition que celle-ci soit irriguée).
- Il fait aussi pousser le *Bambou* sur les *Parcelles* adjacentes de même couleur (à condition que celles-ci soient irriguées).
- Si la *Parcelle* d'arrivée n'est pas irriguée, le *Bambou* pousse quand même sur les *Parcelles* adjacentes (irriguées et de même couleur).
- Le *Jardinier* est autorisé à s'arrêter sur l'*Etang* ou à le traverser.

Déplacer le Panda

- Lorsqu'un joueur joue l'*Action Panda*, il est obligé de le déplacer.
- Il est donc interdit de rester sur place pour manger un *Bambou* sur la *Parcelle* où se trouve le *Panda*.
- Le *Panda* peut s'arrêter sur une *Parcelle* vide. Il ne mange alors aucun *Bambou*.
- Le *Panda* est autorisé à s'arrêter sur l'*Etang* ou à le traverser.

Piocher un Objectif

- Les joueurs ne peuvent en aucun cas avoir plus de 5 *Objectifs* en main.



REEMPLIR UN OBJECTIF



Généralités

- La validation d'un *Objectif* ne compte pas comme une *Action* et doit s'effectuer pendant le tour du joueur.
- Il est possible de valider plusieurs *Objectifs* durant le même tour.
- Il est possible de réaliser le même *Objectifs* plusieurs fois au cours de la partie.
- Lorsqu'un *Objectif* pourrait être validé, les joueurs n'ont pas l'obligation de l'annoncer immédiatement. Ils peuvent le conserver en main en vue de le faire valider plus tard.

Objectifs Parcelles

- Pour valider un *Objectif Parcelle*, toutes les *Parcelles* concernées doivent être irriguées.
- De plus, le joueur doit pouvoir reproduire la configuration des *Parcelles* en jeu en effectuant une rotation de sa carte *Objectif*.
- De ce fait, les configurations en « miroir » pour les *Objectifs* à quatre *Parcelles* ne sont pas autorisées.

Objectif Jardinier

- S'il y a un dessin *Aménagement* sur la carte, cela signifie que cet *Aménagement* doit obligatoirement se trouver sur la *Parcelle* pour remplir l'*Objectif*.
- S'il y a trois petits dessins barrés en rouge, alors il ne faut absolument aucun *Aménagement* sur la *Parcelle*.
- Enfin s'il n'y a aucun dessin, il peut y avoir un *Aménagement* sur la *Parcelle* ou non.

Objectif Panda

- Les *Sections de bambou* consommées sont immédiatement remises dans la réserve.



MÉTÉOROLOGIE



Généralités

- L'étape du *Dé météo* est ignorée lors du premier tour de jeu des joueurs.
- Les événements du *Dé météo* sont toujours facultatifs.

Soleil

- L'*Action bonus* doit être différente des deux autres *Actions*.

Pluie

- La *Pluie* ne peut cibler que des *Parcelles* déjà irriguées (elle n'irrigue pas la *Parcelle*).
- Si la *Parcelle* ciblée ne contient pas de *Bambou*, on y ajoute un *Pied de bambou*.
- Si la *Parcelle* ciblée contient un *Aménagement Engrais*, on y ajoute 2 *Sections de bambou*.

Vent

- Le joueur peut effectuer deux fois de suite la même *Action*.

Orage

- Le *Panda* peut être déplacé sur n'importe quelle *Parcelle* en jeu, y compris l'*Etang*. Son déplacement peut donc ne pas suivre une ligne droite.
- Le *Panda* mange une *Section de bambou* sur la *Parcelle* d'arrivée (à supposer que celle-ci en contienne).
- Le *Bambou* mangé rejoint le *Plateau* du joueur.
- Si le joueur choisit d'appliquer l'événement *Orage*, il est obligé de déplacer le *Panda* sur une nouvelle *Parcelle*.

Nuage

- Si tous les *Aménagements* ont été piochés, le joueur lésé peut choisir d'appliquer l'effet d'une autre face du *Dé météo*.



Généralités

- Les *Aménagements* doivent être placés sur des *Parcelles* vierges de *Bambou* (soit parce qu'elles ne sont pas encore irriguées, soit parce que le *Panda* a mangé tout le *Bambou*).
- La *Parcelle* n'a pas besoin d'être irriguée pour recevoir un *Aménagement*.
- Il est interdit de poser un deuxième *Aménagement* sur une *Parcelle* qui en contient déjà un.
- Le joueur qui met en jeu une *Parcelle* a la possibilité d'ajouter un *Aménagement* dessus avant que le *Bambou* ne pousse sur la *Parcelle*.

Aménagement Enclos

- Le *Panda* est autorisé à s'arrêter sur une *Parcelle* qui contient un *Aménagement Enclos*, mais n'y mange aucun *Bambou*.

Aménagement Engrais

- L'*Aménagement Engrais* n'a aucun effet sur une *Parcelle* qui n'est pas irriguée.
- Une *Parcelle* irriguée qui contient un *Aménagement Engrais* reçoit deux *Sections de bambou* plutôt qu'une lorsque le *Bambou* pousse dessus.
- Deux *Sections de Bambou* sont donc ajoutées lorsque la *Pluie* tombe sur la *Parcelle* (irriguée), lorsque la *Parcelle* est irriguée pour la première fois, et lorsque le *Jardinier* jardine sur la *Parcelle* (irriguée) ou une *Parcelle* adjacente de même couleur.

Aménagement Bassin

- Lorsqu'un *Aménagement Bassin* est posé sur une *Parcelle*, cette dernière est immédiatement considérée comme irriguée.
- Si c'est la première fois que la *Parcelle* est irriguée, on y ajoute donc un *Pied de bambou*.
- L'*Aménagement Bassin* ne peut pas servir à alimenter un nouveau réseau d'irrigation.